

1380.

ORDRE *des Fous*. (CLÈVES.)

Il n'y a pas là de quoi s'étonner. Des réunions de savans, des réunions de gens de lettres ont eu des noms aussi singuliers. On a vu l'académie des Extravagans à Pérouze, celle des Hétéroclytes à Pezaro : il n'est donc pas surprenant qu'on ait vu la société des Fous à Clèves. Telle est, au reste, la bizarrerie de l'esprit humain ; et il faut s'y accoutumer.

La société des Fous fut établie par Adolphe, comte de Clèves, conjointement avec trente-cinq seigneurs du pays.

Ceux qui la composoient devoient porter sur leurs manteaux un fou brodé en argent, vêtu d'un petit justaucorps et d'un capuchon tissu de pièces jaunes et rouges, avec des sonnettes d'or, des chausses jaunes et des souliers noirs, tenant à la main une petite coupe pleine de fruits.

Page 155, pl. X, n° 1.

Ces chevaliers s'assembloient tous les ans à Clèves, le premier dimanche après la Saint-Michel. On ne dit pas ce qui se passoit dans leurs

assemblées. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils y éli-
soient un roi ou chef, et un conseil, lesquels
devoient, pendant l'année, ordonner de toutes
les affaires de la société, et principalement de
ce qui concernoit les frais et la dépense.

1380.

ORDRE *de la Passion de Jésus-Christ.* (FRANCE
et ANGLETERRE.)

Fondé en France par Charles VI, et en An-
gleterre par Richard II, lorsque ces princes eu-
rent formé le dessein de reconquérir la terre
Sainte. Leur but étoit qu'en se rappelant les cir-
constances et la fin de la passion de Jésus-Christ,
les croisés vécussent avec plus de piété et de ré-
gularité que n'avoient fait la plupart de ceux qui
les avoient précédés dans la même carrière. Il y
eut plus de onze cents chevaliers qui firent les
trois vœux, et l'on accorda aux grands-mâtres
une autorité qu'un prince auroit enviée.

La marque qui devoit distinguer les cheva-
liers, étoit une croix de gueules (rouge), large